

COMPTE RENDU REUNION DU 02/12/2024

A eu lieu chez Nathalie et Nicolas.

Étaient présents :

Du bureau : Camille, Michel V., Nathalie

Du conseil d'administration : Bernd, Nicolas, Paco, Bernd, Michel G.

Résumé du compte bancaire de l'association :

Solde sur le compte au 02/12/2024 de 186 €

En espèces : 170 €

Fond de caisse : 170,80 €

ORDRE DU JOUR : les actions de l'association pour l'année 2025

L'association convient de l'organisation de trois évènements. Dans l'ordre chronologique :

La 1^{ère} Faurinade :

La date du 31 mai 2025 a été arrêtée, durant le pont de l'ascension afin de permettre de prendre le temps de venir à des personnes qui viendraient d'un peu loin.

Il a été convenu de faire un repas participatif aux Fauries. En cas de pluie, il y aurait les barnums.

À chacun de réfléchir à l'organisation de l'évènement et aussi à la liste des personnes à inviter (personnes qui ont un lien avec les Fauries, quel qu'il soit). Chacun fait sa petite liste et on fera une liste commune. Prévoir de faire des inscriptions. On peut déjà commencer à prévenir certaines personnes.

Spectacle de Danse :

- Défini le dimanche 29 juin après-midi.
- Imaginé en 3 actes. Une première partie avec des danseurs locaux (conservatoire de Colombier-le-vieux ?), une seconde partie qui serait le spectacle de la compagnie pro payée au chapeau, et une troisième partie qui pourrait être des ateliers de danse pour faire participer les gens (Simon Rouchier pour danse folk ? Mona pour danse orientale ?). Contacter d'autres asso aussi. Le but étant de faire venir un maximum de monde pour remplir les caisses de l'association.
- Faire un courrier à la mairie pour les informer de notre souhait et demander à organiser une réunion à la mairie avec l'adjointe à la culture et quelqu'un de l'école qui fera sa fête de fin d'année la veille pour essayer de fédérer la scène et la sono.
- Possibilité d'une scène de 8 m d'ouverture sur 6 m de profondeur ? Dans ce cas, faire attention à l'orientation en fonction du soleil.
- Pour les ateliers participatifs, possibilité de fonctionner au chapeau aussi ou de proposer un paiement libre en conscience et aïe moitié moitié entre l'association et l'intervenant de chaque atelier. Avec inscriptions possibles en amont et aussi le jour même, jusqu'au dernier moment, dans la limite d'accueil.
- Voir avec la Fédération Française de Danse quel type de partenariat ils proposent (subvention ? Communication ? etc.)
- Que faire en cas de pluie ? Pour le moment on s'oriente vers une annulation... mais à réfléchir.

Exposition permanente artistique d'été :

- En Bord de route du hameau
- Peintures d'Eliane sur des chevalets le long de la route et dans le potager de Nathalie et Nicolas. Pourquoi pas exposer aussi des photos de Claude-Jeanne et d'Eva. Leur proposer et voir leur retour.
- Les photos seraient à imprimer et à plastifier. Elles pourraient être exposées sur la cabane du haut du potager de Nathalie et Nicolas.
- Proposer à Isabelle (maison aux volets bleus au col du Perrier) et à Catherine (maison sous la chapelle Saint-Just) qui sont également peintre et qui peignent des paysages du coin.
- S'intégrer au projet de circuit d'exposition dans Arlebosc avec tous les peintres de la commune (à discuter lors de la réunion des peintres le mardi 03/12/2025 à 16h à la bibliothèque du village).

Autres sujets de discussion :

- Prévoir une gazette des Fauries avant Noël.
- Mettre l'expo des Fauries sur le site de l'association. Elisabeth a proposé de la mettre aussi sur le site de la mairie. Tout le monde est d'accord. Techniquement, il y a la possibilité de proposer d'intégrer la page de l'expo du site de l'asso directement dans une page du site de la mairie (par iframe on appelle ça). Avec une aide technique à la personne qui s'occupe du site de la mairie si besoin, mais au moins cela minimise le travail à faire pour l'intégrer au site de la mairie (et c'est extrêmement rapide, ça ne prendrait pas plus de 5 minutes).
- Il a aussi été émis l'idée de proposer à la mairie d'intégrer une partie de cette expo dans un battant de celle qu'il y a au village. Mais à condition que la mairie prenne en charge l'impression des photos concernées, nous gardons les nôtres.
- Demander et faire signer les autorisations de diffusion des photos sur le site aux personnes concernées.

Prochaine réunion :

Le 20/01/2025 à 18.